



PROJET ASSOCIATIF 2018-2022

ACCOMPAGNER LES PROJETS SOLIDAIRES
ET INNOVANTS AU SERVICE DU
DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE



 03 80 50 90 47

 12 avenue Eiffel, 21000 Dijon

 www.pole-economie-solidaire21.org

 contact@pole-economie-solidaire21.org

LE MOT DE LA PRÉSIDENTE

Depuis sa création, le Pôle accueille et accompagne des initiatives qui placent l'économie au service de la personne, introduisent de la pluralité dans l'économie, agissent pour le développement local durable. Ces initiatives et projets reposent sur la participation sociale des usagers et des acteurs locaux. Après vingt années de travail au service de l'accompagnement des projets solidaires et innovants sur le territoire pour entreprendre autrement, les instances de l'association, l'équipe salariée et bénévole ont souhaité réfléchir au projet associatif du Pôle d'Économie Solidaire de demain.

Les évolutions du contexte socioéconomique et institutionnel, les méthodes d'accompagnement à la création et reprise d'entreprise dans l'ESS, les contraintes pesant sur les structures de l'ESS et associatives en général ont été importantes ces dernières années. La fusion des régions dans le cadre de la loi NOTRe conduit à s'interroger sur les logiques d'échelle les plus adaptées pour l'exercice de nos métiers, de plus en plus structurés par la coopération entre acteurs et l'action en réseau. La mise en œuvre de nouvelles politiques publiques pour l'ESS nous amène à travailler étroitement avec les autres opérateurs de l'accompagnement à l'échelle de la Région Bourgogne Franche-Comté, notamment avec la démarche du « Générateur ». Dans cette perspective, un nouveau champ d'action s'ouvre pour le Pôle qui va renforcer son action auprès des collectivités et développer le métier d'accompagnement des territoires. Par ailleurs, le Pôle demeure opérateur du DLA sur la période 2017-2019, et ceci depuis 2003.

Le renouvellement de l'équipe salariée et bénévole, de même que des instances de décision, la vitalité de la vie associative au Pôle sont des facteurs propices à de nouvelles réflexions ainsi qu'à de nouvelles perspectives de travail. Nous sommes enchantés de vous présenter les nouvelles orientations du Pôle pour les années 2018-2022.



Karen BENOIST

29 mai 2018

Présentation

Créé en 1997, le Pôle d'Economie Solidaire est une association qui promeut une nouvelle manière d'entreprendre ensemble. Le Pôle accompagne les porteurs de projet pour la création et le développement d'entreprises sociales et solidaires sur le territoire. Il accompagne les structures employeuses de l'ESS à la pérennisation de leur activité, au service de l'emploi et du développement économique local. Au cours des vingt dernières années, ce sont près de 2600 personnes qui ont été accompagnées dans le montage de leur projet permettant la création de près de 700 structures et la consolidation de 950 emplois.

Méthode de travail

Dans ce contexte, l'équipe du Pôle composée des bénévoles, des instances de décision et des salariés ont engagé leur réflexion sur l'élaboration du projet associatif 2018-2022. Quatre séminaires de travail entre novembre 2017 et février 2018 ont réuni un groupe collégial de 15 personnes composé de l'équipe salariée, de 5 bénévoles, 4 administrateurs, 10 étudiants de l'Université de Bourgogne. Ces séminaires ont été animés par un accompagnateur extérieur au Pôle, Pascal Mullard. Cofondateur de l'association en 1997, il a apporté un regard ainsi qu'une méthode de travail reposant sur la participation de chacun et le croisement des analyses.



Nos missions

Le Pôle d'Économie Solidaire a pour mission de favoriser l'émergence et l'accompagnement d'initiatives solidaires et citoyennes par les actions suivantes :

- L'information et la sensibilisation des acteurs locaux et du grand public,
- L'accompagnement et la structuration des projets d'utilité sociale et/ou d'innovation sociale,
- Le soutien à l'émergence de démarches innovantes de coopération sur les territoires.

Pour cela, plusieurs dispositifs sont proposés :



Puls'Actions : accompagnement à la création et reprise d'entreprise : les collectifs de porteurs de projet, les associations non employeuses et toute structure employeuse de l'ESS existante, en partenariat avec le GRAIS (*)



Dispositif Local d'Accompagnement (DLA) : accompagnement à la pérennisation des structures employeuses de l'économie sociale et solidaire (associations, coopératives, entreprises ESUS).

**Générateur
Bourgogne
Franche-Comté**

Générateur Bourgogne Franche-Comté (GBFC) : accompagnement des collectivités territoriales et EPCI à la création d'activité économique.



CRDVA: orientation et accompagnement de toute personne ou groupe de personnes membre d'une association, ayant un projet de création d'association, ou portant un projet relevant de l'Économie Sociale et Solidaire.



Graines d'Actions (plate-forme de financement participatif) : accompagnement de tout projet à plus-value sociale, sociétale ou environnementale, en Bourgogne ou en Franche-Comté.

(*) Groupement d'Accompagnement à l'Innovation Sociale

L'identité et les valeurs du Pôle d'Économie solidaire

1 - Accompagner en plaçant la personne au cœur du projet



La Recyclade

Crédit photo : Infos Dijon / Alix Berthier

- L'accompagnement apporté par le Pôle a pour objectif de permettre à la personne, au collectif accompagné de structurer ses idées, son projet, de renforcer la structure associative ou l'entreprise sociale, dans une logique d'utilité sociale propre à l'Économie Sociale et Solidaire (développement des capacités). Dans une posture de bienveillance et d'écoute, le Pôle accueillera des projets d'une grande diversité, qui doivent aboutir techniquement et financièrement. Le Pôle attachera dans ce sens une grande importance à la viabilité économique des projets ainsi qu'à la consolidation des structures et entreprises sociales accompagnées (DLA, etc.), aux projets qui, par leur capacité à innover, mettent en valeur l'originalité des modes d'entreprendre dans l'ESS (innovation sociale, utilité sociale ...).

- L'action du Pôle s'inscrit dans le droit à l'initiative pour tous et s'engage dans l'accueil et accompagnement d'une grande diversité de porteurs de projets. Le Pôle restera vigilant à favoriser l'égalité des chances, au regard des pratiques qui visent à renforcer l'accompagnement mais qui tendent également à formater les méthodes de travail, resserrer les coûts de l'accompagnement dans l'ESS et démontrer leur rentabilité économique à court terme.



2 - Favoriser l'innovation sociale



- Les projets accompagnés par le Pôle s'inscrivent dans l'innovation sociale. Ces projets sont le fruit d'une construction collective et d'une démarche participative, supposent une expérimentation ainsi qu'une prise de risque. Ils apportent des réponses à des problématiques sociales peu ou mal satisfaites, réduisent les inégalités en créant de la richesse et leur utilité sociale est mise au service de la collectivité. Ces projets s'inscrivent dans une dimension politique de l'ESS et non dans des logiques de réparation sociale ; ils n'ont pas pour objet de servir de béquille à l'économie marchande.



- Le Pôle s'attachera à innover en interne en mettant en œuvre de bonnes pratiques de gouvernance, de gestion de l'équipe salariée, de promotion de l'égalité professionnelle femmes/hommes (équipe, instances de décision, etc.), l'accompagnement et la formation des bénévoles.
- Le Pôle apportera sa contribution à la réflexion et action pour la transition écologique, dans le cadre de partenariats, de travaux en groupement et réseaux. Il s'efforcera de mettre en valeur la contribution des projets accompagnés localement à ce mouvement global et de faire remonter les pratiques inspirantes auprès des décideurs et pouvoirs publics.

3 - Mettre l'économie au service d'une société plus solidaire



- Le Pôle travaille dans des dynamiques de coopération entre acteurs et de mutualisation des ressources. Il privilégiera le décloisonnement et le croisement des analyses, avec les autres acteurs de l'accompagnement (GRAIS et les autres opérateurs de Franche-Comté) mais aussi avec le monde universitaire, les réseaux de l'ESS (MES*), la CRESS**, les fédérations associatives, etc. Le travail mené dans le cadre du Générateur BFC avec les territoires s'inscrit particulièrement dans cette philosophie d'intervention.
- Le Pôle s'attachera à mieux apprécier l'impact social et aussi l'utilité sociale de son action, celle des porteurs de projets et des structures accompagnées. Il s'agit de mettre en évidence que l'ESS crée de la valeur et que l'économie peut être plurielle, au service d'un autre modèle d'économie qui favorise la transformation durable de la société. Elle permettra également au Pôle de nourrir son action, de valoriser la performance sociale et économique des projets accompagnés et d'assurer une cohérence entre son objet social, sa gouvernance et son modèle économique.
- Promouvoir une économie autrement et créer de la richesse. Le Pôle contribuera à son échelle au développement d'une économie créatrice de valeur ajoutée sociale, sociétale et environnementale. Il visera également à enrichir qualitativement les débats sur les problématiques de l'ESS ainsi qu'à promouvoir les échanges entre acteurs dans cette finalité.

* Mouvement pour l'Économie Solidaire

** Chambre Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire



4 - Contribuer au développement économique et agir pour la cohésion sociale au sein des territoires



Signature de la convention avec la Ville de Chenôve

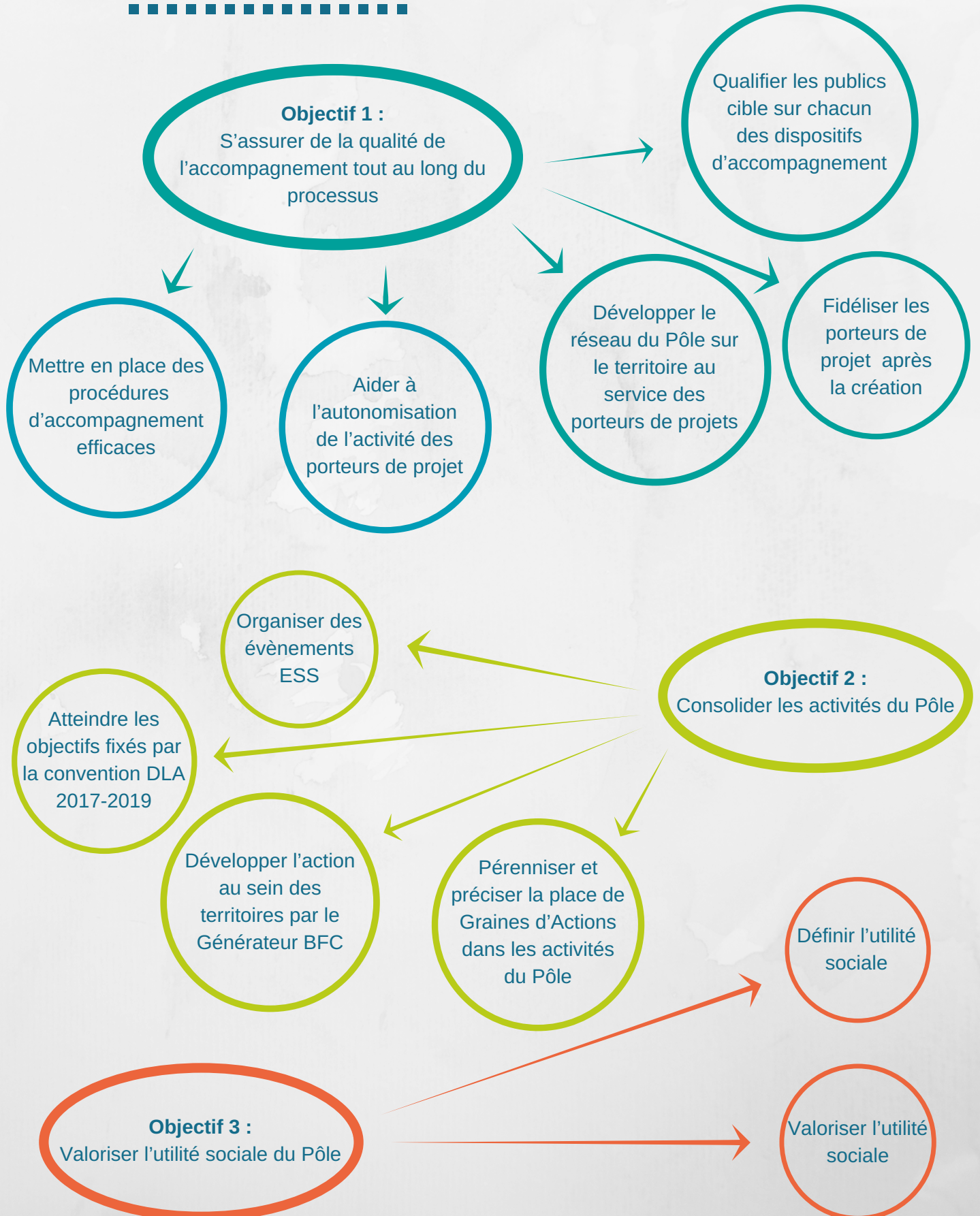
- Le Pôle accompagnera des initiatives locales citoyennes, favorisant la prise de décision et le pouvoir d'agir au plus près des enjeux de développement local, dans le département de la Côte d'Or, en partenariat avec d'autres acteurs de la Région Bourgogne Franche-Comté (groupements GRAIS, SIEG*, GBFC). Avec le projet du Générateur, le Pôle favorisera le développement d'une économie de proximité. Il s'investira de manière croissante dans les territoires, laboratoires innovants de la société de demain, pour contribuer à leur dynamisme et attractivité.
- Le Pôle renforcera son action au sein des Quartiers Prioritaires de la Ville ainsi que dans les zones de revitalisation rurale. Il veillera également à développer ses relations avec la Métropole de Dijon, au titre des nouvelles compétences prises par la collectivité avec la loi Notre.
- Dans une perspective de rupture de l'isolement et de lutte contre les inégalités sociales, le Pôle travaillera également avec des publics spécifiques, visant les populations en situation de précarité, souffrant de discriminations, de difficultés d'accès à l'activité économique. Le Pôle agira notamment pour favoriser l'entrepreneuriat féminin.

* Service d'Intérêt Économique Général

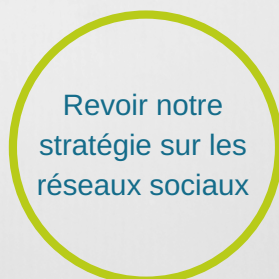
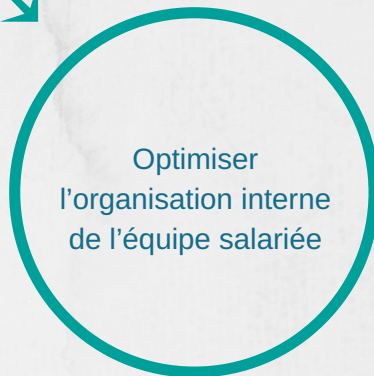
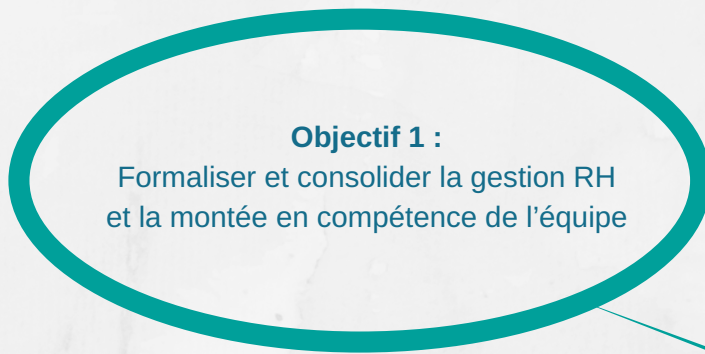


Plan d'actions 2018-2022

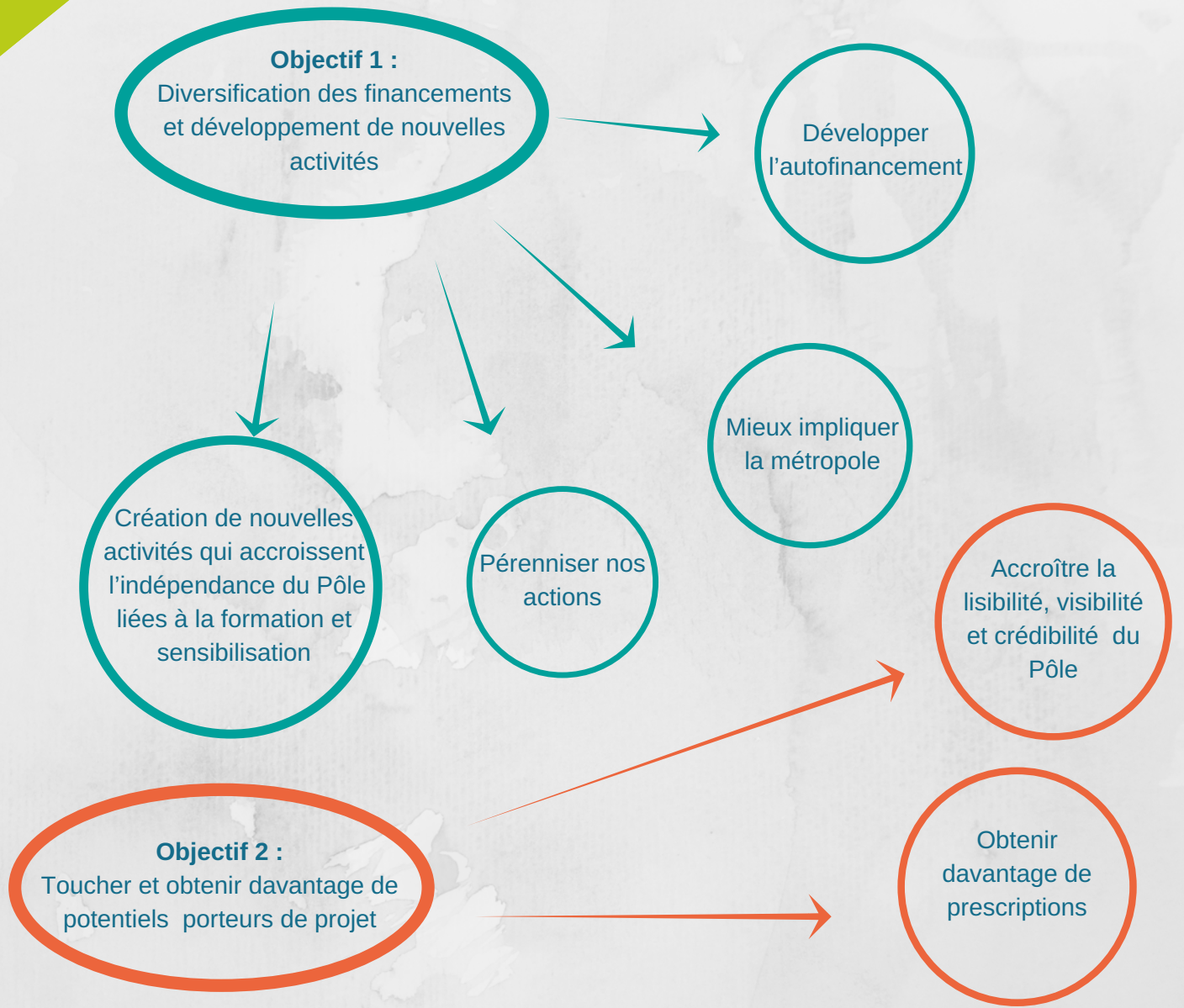
1 - Nos actions



2 - Notre association



3 - Notre environnement institutionnel et partenarial



Nos partenaires

